



Conseil communal
Noville

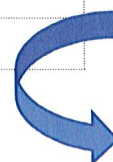
Noville, le 04 Juin 2021

A Mesdames et Messieurs les
membres du Conseil communal

LE CONSEIL COMMUNAL DE NOVILLE EST CONVOQUÉ LE
JEUDI 17 JUIN 2021, à 20h00, au BATTOIR

L'ordre du jour sera le suivant :

1	Appel
2	Adoption de l'ordre du jour
3	Procès-verbal de la dernière séance
4	Communications du Bureau
5	Communications de la Municipalité
6	Présentation par M. Jean-Daniel RICKLI du bureau Esplanade Aménagement du préavis relatif au Plan général d'affectation (PGA) et Règlement du plan général d'affectation (RPGA) et le PPA En Brassey
7	Préavis n° 06-2021, du 31 mai 2021, relatif au Plan général d'affectation (PGA) et Règlement du plan général d'affectation (RPGA) et le PPA En Brassey
	7.1 Rapport de la commission d'urbanisme
	7.2 Rapport de la Commission des Finances et de Gestion
	7.3 Adoption du préavis n° 06-2021
8	Rapport de gestion et comptes 2020
	8.1 Rapport de la Commission des Finances et de Gestion sur les comptes 2020
	8.2 Adoption des comptes arrêtés au 31 décembre 2020
	8.3 Rapport de la Commission des Finances et de Gestion sur la gestion 2020
	8.4 Adoption du Rapport de gestion 2020
	8.5 Réponses de la Municipalité aux vœux et remarques de la Commission des Finances et de Gestion
	8.6 Adoption des réponses de la Municipalité
9	Préavis n° 05-2021 du 03 mai 2021 relatif à la demande de crédit pour finaliser le remplacement des luminaires actuels par des LED et l'installation de la télégestion pour tout l'éclairage public de la commune
	9.1 Rapport de la commission ad hoc
	9.2 Rapport de la Commission des Finances et de Gestion
	9.3 Adoption du préavis n° 05-2021
10	Préavis n° 04-2021 du 22 mars 2021 relatif à une révision du règlement de l'entente intercommunale du SDIS du Haut-Lac
	10.1 Rapport de la commission ad hoc
	10.2 Adoption du préavis n° 04-2021
11	Divers



Informations utiles

Vu le contexte sanitaire actuel, la séance se tiendra au Battoir afin de pouvoir se conformer aux mesures de l'OFSP.

A l'entrée, désinfection des mains. Des masques et des gants seront à disposition pour ceux qui le souhaitent.

Une fois entrés dans la salle, les membres du Législatif devront se diriger directement à leur place.

Le public prendra place sur les chaises au fond de la salle.

Avant et après la séance, ils voudront bien limiter les échanges verbaux dans le respect de la distanciation.

La salle n'étant pas sonorisée, les intervenants sont priés de bien vouloir s'exprimer d'une voix forte.

Certains de votre bonne compréhension et comptant sur votre bonne collaboration, nous vous présentons nos meilleures salutations.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

la vice-présidente :



Antoinette Dapples Dünner

le secrétaire :



Kim Kauffmann

Annexes :

- Procès-verbal de la dernière séance
- Rapport de gestion et comptes 2020
- Préavis 04-2021, 05-2021, 06-2021